

Bersée

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 1
Édition 2022
Février

Sommaire

Informations municipales
pages 01 à 05

A la Médiathèque
pages 06 à 08

Informations diverses
pages 09 à 12

Pages des Associations
pages 13 à 17

Coin des Professionnels
pages 18 à 19

État Civil
page 20



Le Mot du Maire

Chères Berséennes, Chers Berséens,

La cérémonie des vœux a été visionnée par un grand nombre de berséens sur les réseaux sociaux et le site de la commune. J'espère, qu'enfin en 2023, nous pourrons nous rencontrer, ils nous tardent, il me tarde de retrouver ces moments conviviaux si importants en notre commune.

Je vous présente de la part du Conseil Municipal et moi-même tous nos meilleurs vœux de réussite mais surtout de santé.

Que BERSEE poursuive sa belle dynamique et qu'ensemble nous puissions mener à bien nos beaux projets.

La solidarité n'est pas un vain mot dans notre commune. Nous l'avons encore constaté en fin d'année 2021 avec Octobre Rose, la Banque alimentaire, la collecte des jouets pour les Restaurant du cœur, et, en ce début d'année, par la mobilisation de nombreux parents et élus lors des remplacements du personnel communal et des enseignantes touchés par la COVID à l'école. Je les en félicite.

Malgré ce contexte sanitaire contraignant, les projets communaux se poursuivent, nous aurons d'ici quelques jours le démarrage de l'aménagement du centre bourg et sécurisation.

Les réunions pour la réhabilitation du groupe scolaire et la maison blanche en face de la grotte sont nombreuses et régulières.

Ce projet ambitieux pour notre commune se doit d'être réalisé avec beaucoup de rigueur, de professionnalisme et de solidarité par le Conseil municipal. La recherche de subventions pour réaliser ce projet est un travail quotidien. Je tiens à remercier les conseillers municipaux et le Bureau d'Etude Etyo très impliqués à nos côtés. Ce programme nous permettra de sauvegarder notre beau patrimoine communal et d'offrir de meilleures structures d'accueil pour tous.

Je terminerai, enfin, en vous incitant à télécharger l'application MA MAIRE EN POCHE pour être au plus près des actualités du village.

Le conseil municipal et moi-même vous assurons de notre dévouement au service de tous.

Prenez bien soin de vous.

Arnaud Hottin



Calendrier des Manifestations

Sous réserves des consignes sanitaires

MARS

Samedi 12 Journée de la femme - Kyrielle Danse
Samedi 19 Nuit de la couture - Au Fil et en Mesures
Samedi 26 Tartiflette - APEL Ecole Ste Thérèse

AVRIL

Samedi 2 Loto - APE des 2 Tilleuls
Samedi 9 et dimanche 10 Ducasse - Comité des Croulants
Dimanche 10 Elections présidentielles - 1^{er} tour

Dimanche 17

Paris Roubaix

Dimanche 24

Elections présidentielles - 2^{ème} tour

MAI

Samedi 30 et dimanche 1^{er}

Tournoi des jeunes - ASB

Dimanche 8

Commémoration Armistice

Remise des Médailles du travail - Municipalité

Dimanche 15

Repas des Aînés - Comité des Croulants

Parcours du cœur - Municipalité

Samedi 28

Fête des mères - Municipalité

Conseil Municipal Compte rendu de réunions du conseil municipal du 26 Novembre 2021

Présents : MM. HOTTIN A. DECOTTIGNIES S. DECROIX D. DELEBECQUE PM. DEPRAETERE D. DESCAMPS C. FOVELLE A. FREGGI C. LEMESRE MB. MONNIER V. MOREAU N. NAESSENS B. PASTANT D. THOBOIS P. VARLET Y. VEILLEROY M.
Excusés : MM. DERACHE I. donne procuration à Mme FREGGI C., DESBONNET T. donne procuration à Mme PASTANT D., LAGACHE J.

Ordre du jour

- Conventions de groupements de commandes avec la CCPC l'une pour la réfection de chaussée et la seconde pour les abords de chaussée ;
- Tarifs des locations des biens communaux et des concessions dans le cimetière pour l'année 2022 ;
- Demande de subvention exceptionnelle ;
- Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN ;
- Divers.

1. Signature d'une convention de groupement de commande « Réfection des abords de chaussées »
Vu la délibération n° 2021/182 du Conseil Municipal de la Communauté de Communes Pévèle Carembault du 27 septembre 2021, Considérant que la Communauté de Communes Pévèle Carembault a proposé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la réfection des abords de chaussées. Considérant que ce groupement permettra notamment :

- > de réduire les charges financières, en raison d'économies d'échelle.
 - > de bénéficier d'une plus grande réactivité d'intervention
- Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT serait coordonnateur de ce groupement de commandes. Et que la commission d'appel d'offres serait celle du coordonnateur. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 16 voix POUR et 2 voix CONTRE :
- > D'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la réfection des abords de chaussée
 - > D'autoriser son Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes ainsi que tout document y afférent
 - > D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer le marché

Signature d'une convention de groupement de commande « Réfection de chaussées »
Vu la délibération n° 2021/181 du Conseil Municipal de la Communauté de communes Pévèle Carembault du 27 septembre 2021, Considérant que la Communauté de Communes Pévèle Carembault a proposé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif aux travaux de réfection de chaussées. Considérant que ce groupement permettra notamment :

- > De réduire les charges financières, en raison d'économies d'échelle.
 - > De bénéficier d'une plus grande réactivité d'intervention
- Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT serait coordonnateur de ce groupement de commandes. Et que la commission d'appel d'offres serait celle du coordonnateur. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 16 voix POUR et 2 voix CONTRE :

- > D'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif aux travaux de réfection de chaussées.
- > D'autoriser son Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes ainsi que tout document y afférent
- > D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer le marché

2. Tarifs des locations des biens communaux et des concessions dans le cimetière pour l'année 2022
Le Conseil, après délibération et à l'unanimité, Fixe comme suit, les tarifs de location des biens communaux et des concessions dans le cimetière à compter du 1^{er} Janvier 2022 :

- **Concessions dans le cimetière :**
 - perpétuelle (le m²) 47,00 €
 - trentenaire (le m²) 34,00 €
- **Concessions Cavurne dans le cimetière :**
 - perpétuelle 70,50 €
 - trentenaire 51,00 €

- **Salle Municipale :**
 - pour un week end avec vaisselle 354,00 €
 - pour un week end sans vaisselle 302,00 €
 - pour un séminaire-nettoyage (une journée du lundi au vendredi) 200,00 €
 - pour le nettoyage 77,00 €
- **Salle des Associations**
 - pour un week end 190,00 €
 - pour un séminaire-nettoyage (une journée du lundi au vendredi) 190,00 €

• **Salle Municipale & Salle Polyvalente**
- sur demande 892,00 €
Précise qu'une caution de 50 % du montant de la location des salles sera demandée et encaissée lors de la réservation.

Tarifs des locations des biens communaux aux habitants des communes voisines pour l'année 2022

- **Salle Municipale :**
 - pour un week end avec vaisselle 451,00 €
 - pour un week end sans vaisselle 400,00 €
- **Salle des Associations :**
 - pour un week end 272,00 €

3. Demande de subvention exceptionnelle au Collège de Cappelle-en-Pévèle
Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre des activités scolaires, le collège de Cappelle-en-Pévèle organise des sorties pédagogiques. Monsieur le Proviseur sollicite la commune afin d'obtenir une subvention pour lui permettre de pérenniser la gratuité d'une sortie dans une ferme pédagogique dans le cadre du savoir vert pour tous les élèves de 6ème du collège. Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, Décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € au Collège de Cappelle-en-Pévèle pour l'organisation des sorties pédagogiques.

4. Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN
Le Conseil Municipal, Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu l'arrêté préfectoral en date du 08 avril 1971 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord (SIAN), Vu les arrêtés successifs portant extension ou réduction du périmètre, modification des statuts du SIAN et

notamment du 21 novembre 2008 dotant le SIAN d'une compétence à la carte supplémentaire "Eau Potable et Industrielle" et d'un changement de dénomination, à savoir le SIDEN-SIAN,

Vu l'arrêté interdépartemental en date du 31 décembre 2008 portant adhésion du SIDENFrance au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence "Eau Potable", entraînant de fait sa dissolution, les membres du SIDENFrance devenant de plein droit membres du SIDEN-SIAN pour cette compétence,

Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant extension du périmètre du SIDEN-SIAN, Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du SIDEN-SIAN et notamment ceux en dates des 27 avril 2018 et 28 janvier 2019, Vu les délibérations des divers conseils municipaux et comités du SIDEN SIAN (détail consultable dans la délibération)

Considérant que le Conseil Municipal estime qu'il est de l'intérêt de la commune d'approuver ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- des communes d'Etaves-et-Bocquiaux (Aisne) et de Croix Fonsomme (Aisne) avec transfert de la compétence Eau Potable (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine – Distribution d'eau destinée à la consommation humaine).
- des communes d'Anizy-le-Grand (Aisne), Brancourt-en-Laonnois (Aisne), Chaillevois (Aisne), Pinon (Aisne), Prémontré (Aisne), Royaucourt-et-Chailvet (Aisne) et Urcel (Aisne) avec transfert de la compétence Assainissement Collectif.
- des communes d'Arleux (Nord), Haspres (Nord), Helesmes (Nord), Herrin (Nord), La Gorgue (Nord), Lauwin-Planque (Nord), Marchiennes (Nord), Obrechies (Nord), Corbehem (Pas-de-Calais), Fleurbaix (Pas-de-Calais), Fresnes-les-Montauban (Pas-de-Calais), Haucourt (Pas-de-Calais), Sailly-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) et Izel-les-Equerchin (Pas-de-Calais) avec transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Le Conseil Municipal souhaite que les modalités de ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN soient telles que prévues dans les délibérations n° 16/266, 17/267, 18/268, 19/269, 20/270, 21/271, 29/279, 30/280, 31/281, 26/276, 27/277, 28/278 et 33/283 adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN du 12 novembre 2020, les délibérations n° 33/341 et 34/342 adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN du 17 décembre 2020, les délibérations n° 24/77, 27/80, 28/81, 29/82 et 30/83 adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN du 17 juin 2021 et les délibérations n° 20/109 et 33/122 adoptées par le Comité du SIDEN-SIAN du 23 septembre 2021.

5. **Divers**
-Compte tenu de la crise sanitaire et du confinement, les collectes du Bleu de France n'ont pu avoir lieu lors des cérémonies du 11 Novembre. Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle au service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) pour soutenir cette oeuvre. Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € à l'ONACVG. -Une demande de subvention sera déposée auprès de la Préfecture du Nord au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour le projet de requalification du groupe scolaire.

Élections Présidentielles des 10 et 24 Avril Prochains



Inscription sur les listes électorales

Comme vous le savez, les élections Présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril prochain.

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

Pour les présidentielles, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 4 Mars 2022.

Vous pouvez effectuer la démarche en ligne sur le site : www.service-public.fr ou passer en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Qu'est-ce qu'une procuration ?

Comment ça marche ?



Le vote par procuration permet à un électeur (**le mandant**) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (**le mandataire**). Le mandant donne procuration au mandataire. Le jour du scrutin, le mandataire vote à la place du mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Banque Alimentaire

Grâce à la générosité des berséens, 1.184 kgs ont été récoltés au profit de la Banque alimentaire.

Merci aux bénévoles, aux élus qui ont participé à l'opération.

Directeur de la publication, Arnaud Hottin
Coordination / Rédaction, Dominique Pastant
Crédit photos, Dominique Pastant
Tirage : 1.010 exemplaires

Conception graphique et impression TOUT EN IMAGE à Nomain, www.toutenimage.fr
Mairie de Bersée - 03 20 59 20 20 mairiebersée@wanadoo.fr
www.bersee.fr

Établir une procuration est une démarche gratuite.

Depuis le 17 juin 2020, le vote par procuration est une modalité de vote ouverte à tous les électeurs sans condition. Il n'est donc plus nécessaire de justifier le motif pour lequel il leur est impossible de participer au scrutin.

Combien de temps est valable une procuration ?

La procuration est établie :

- soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou bien pour un seul) ;
- soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement.

Comment peut-on établir une procuration ?

A compter du 6 avril 2021, la demande de procuration peut être formulée de deux manières différentes :

- Via la télé-procédure Maprocuration : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.
- Via un formulaire CERFA de demande de vote par procuration. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée.

Le formulaire CERFA 14952*02 téléchargeable est disponible en ligne.

Le mandant doit dans tous les cas se présenter **personnellement** devant une autorité habilitée et être muni :

- d'un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (par exemple : passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) ;
- soit d'un formulaire CERFA papier de vote par procuration, soit de sa référence d'enregistrement à six chiffres et lettres s'il a effectué sa demande via la télé-procédure Maprocuration.

Dossier en cours...

Point sur quelques dossiers

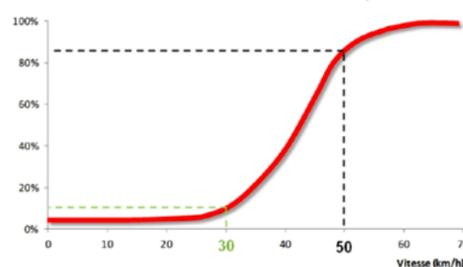
Point sur la zone 30 et la sécurisation des écoles

Les aménagements des zones 30 et sécurisation des écoles devraient démarrer fin février.

Des feux tricolores seront installés rue Saint Nicolas et la vitesse d'une grande partie de la commune passera à 30 km/h.



Risque pour un piéton d'être tué dans une collision avec une voiture en fonction de la vitesse d'impact



Réhabilitation de locaux dans le groupe scolaire et la maison blanche

L'équipe municipale et notamment le comité de pilotage communal poursuit son étude entamée cet été.

De nombreuses séances de travail, plans et échanges fournis par nos partenaires lors des phases d'esquisse, de diagnostics, d'études d'avant-projet nous permettent de préparer cette réhabilitation. Nous reviendrons vers vous dès que le projet définitif sera plus avancé, sans doute dans le bulletin municipal de fin mai.



INSCRIPTION A L'ECOLE POUR L'ANNEE 2022-2023

Afin de préparer dans les meilleures conditions la rentrée scolaire prochaine, Madame Flexer, directrice de l'école des 2 tilleuls vous informe que les inscriptions des enfants nés en 2019 auront lieu à l'école entre mars et juin 2022, de préférence le mardi.

Avant de prendre rendez-vous avec l'école, il vous faudra passer en mairie pour remplir une demande d'inscription, muni d'un justificatif de domicile récent, de votre livret de famille et du carnet de vaccinations à jour de votre enfant. Ces mêmes documents vous seront demandés par l'école (sauf justificatif de domicile).

Pour les enfants scolarisés dans une autre école, un certificat de radiation de l'établissement quitté vous sera demandé.

Les enfants nés en 2020, seront pré-inscrits sur une liste d'attente et leur inscription définitive ne se fera qu'en fonction des places disponibles. Seront prioritaires, les enfants habitants la commune et dans l'ordre chronologique de leur date de naissance.

Madame Flexer est joignable par mail :

ce.0596518p@ac-lille.fr



Ecole Sainte Thérèse : Pierre Mouchon, cultivateur, avait un beau message à faire passer aux enfants avant les fêtes

Dans le cadre de la Pastorale, l'équipe éducative de l'école Sainte-Thérèse de Bersée souhaitait présenter à tous les élèves le témoignage vivant d'un habitant du secteur qui a réussi à donner un nouveau sens à sa vie. Elle a sollicité Pierre Mouchon qui est venu témoigner dans chacune des classes de notre école.

Pierre Mouchon, **ancien élève de l'école et converti depuis peu à la permaculture** a répondu à l'appel des enseignants. Tout en charisme, il est venu parler de ses choix, de ses convictions et des bienfaits qui en découlent. Il a montré aux élèves ce qu'il cultive dans sa ferme, les insectes dont il a besoin dans son potager et ce qu'il faut faire pour adopter ce mode de culture en respectant la biodiversité. Il nous a montré tout son attachement à la nature et à sa préservation.

Faire ce que l'on aime

« Quand nous faisons ce que l'on aime, quand nous écoutons ce que nous dicte notre raison, le bonheur est à portée de vie », assure cet ingénieur agronome devenu maraîcher par passion.

À l'aide de photos particulièrement représentatives, de mots simples, d'interactions aussi, il a su captiver le jeune public, très à l'écoute. « Il n'y a plus de temps à perdre, il faut prendre soin de chaque élément de la biodiversité. Vous êtes des ambassadeurs. L'infiniment petit, à l'origine de la vie, a besoin de vous », a insisté auprès des élèves Pierre Mouchon.



Ma mairie en poche.

NOUVEAU
Votre ville vous informe en temps réel !

Recevez alertes et infos municipales directement sur votre smartphone

A télécharger gratuitement sur votre smartphone :



Ma Mairie en poche

Recevez les infos communales directement sur votre téléphone portable.

Comment télécharger l'application :

1) Possesseur d'Iphone, scanner le QR CODE IPHONE



2) Possesseur d'Android : scanner le QR CODE ANDROID



3) Autre solution : vous rendre dans votre moteur de recherche internet, appeler le site MMEP via

Ma mairie en poche - MMEP – Applications sur Google Play
<https://play.google.com/store/apps/details?id=telmedia.mmep&hl=fr&gl=US>

ou

Ma mairie en poche dans l'App Store
<https://apps.apple.com/fr/app/ma-mairie-en-poche/id1483211285>

Noël à Bersée

Le village a revêtu ses couleurs de NOEL pour la plus grande joie des petits et des grands.

- Repas de NOEL à la cantine et animations à la garderie : le personnel communal a concocté un bon repas festif pour la plus grande joie des enfants et les animateurs de la garderie ont réalisé avec les enfants de très jolies décorations.
 - Distribution des colis de NOEL aux aînés : Comme tous les ans, l'équipe municipale a distribué le colis aux aînés. Tout en respectant, les consignes sanitaires, de beaux moments d'échanges.
 - Collecte de jouets pour les restaurants du coeur
 - Décorations de NOEL et sapins chez les commerçants : Chaque commerçant à décorer son sapin avec des idées originales inspirées par leur métier.
 - Concert et feu d'artifice : Moment très apprécié par les participants : repas, concert, feu d'artifice.
- C'était un peu le 14 juillet à BERSÉE.



Médiathèque



Horaires d'ouverture

Lundi	16h00 - 18h00
Mercredi	10h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00
Vendredi	16h00 - 18h00
Samedi	10h00 - 12h00 & 14h00 - 18h00



Informations sur le prêt de documents

RAPPELS AUTOMATIQUES

Afin de mieux vous accompagner dans la gestion de vos prêts de documents en médiathèque, une lettre de rappel sera désormais automatiquement envoyée chaque semaine par notre logiciel pour les documents en retard de restitution.

Nous nous rappelons qu'un prêt a une durée de 3 semaines, que vous pouvez renouveler une fois via votre espace personnel sur <https://mediatheques.pevelecarembault.fr/>, par téléphone au 03 20 59 21 98 ou par mail à media.bersee@wanadoo.fr (sauf nouveautés et réservations).

L'installation d'une boîte de retour sera bientôt installée pour vous permettre de rendre vos documents en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque.

En attendant, merci de ne pas mettre vos retours dans la boîte à lettres de la médiathèque. Celle-ci n'étant pas étanche, les documents risquent de s'y détériorer.

Pour toute question ou difficulté concernant vos retours de documents, n'hésitez pas à contacter Mélanie en médiathèque.

Merci de votre compréhension.

Vos prochaines animations

UN CLEA DÉDIÉ AUX DROITS DES FEMMES

Bersée renouvelle sa participation au CLEA en 2022 avec la volonté cette année de mettre à l'honneur les Droits des Femmes.

Pour rappel, le Contrat Local d'Education Artistique, porté par la DRAC Hauts-de-France, le Rectorat de l'académie de Lille, le Conseil départemental du Nord et la Pévèle Carembault, permet la rencontre entre des artistes en résidence pour 4 mois sur le territoire et ses habitants.

Cette année, c'est la compagnie de théâtre DETOURNOYMENT, spécialisée dans les Arts de la rue, qui viendra à la rencontre des habitants de la Pévèle Carembault, avec des artistes aux multiples talents !

A cette occasion, Nicolas GRARD, Louise BRONX et Sophie HEUX vous proposent de vous exprimer sur Les Droits des Femmes à travers deux ateliers d'écriture qui auront lieu le mercredi 2 mars après-midi (16h00 - 18h00) et le samedi 5 mars matin (de 10h00 à 12h00).

Les textes réalisés lors de ces échanges donneront lieu à une restitution à la Médiathèque (lectures et mises en scène par les artistes et/ou les participants) lors de la Journée des Droits des Femmes, le Mardi 8 mars à 19h00.

Ces ateliers sont ouverts à tous, à partir de 12 ans.

Infos et inscriptions à media.bersee@wanadoo.fr ou au 03 20 59 21 98





CONCERT

“Vous connaissez la chanson ?...”

Vendredi 8 avril à 20h00

Retrouvons-nous autour de chansons populaires rassemblant les générations !

José, Alain M. et Alain D. vous proposent un concert intimiste durant lequel vous pourrez choisir les titres interprétés parmi une liste préparée par les musiciens.

N'hésitez pas à joindre votre voix aux leurs, les paroles seront affichées pour vous aider !

Une jolie soirée de printemps autour de la musique en perspective !...

Infos et Réservations : médiathèque de Bersée
media.bersee@wanadoo.fr
03 20 59 21 98

Nouveau à Bersée Tous en Forme au Jardin

Parce qu'elle souhaite prendre soin de ses habitants, petits et grands, la commune de Bersée vous propose des cours de pratique sportive et de bien-être dans le jardin public. La première démonstration ouverte à tous vous permettra de découvrir le Qi GONG.

Qu'est-ce que le Qi GONG ?

Deux idéogrammes chinois le composent : Qi, se traduit par souffle, énergie et GONG, désigne le travail, la maîtrise, le but recherché.

Il désigne un ensemble de pratiques énergétiques variées issues de la culture traditionnelle chinoise, visant à l'épanouissement individuel et au bien-être, à l'entretien de la santé, à l'harmonie entre le corps et l'esprit ainsi qu'à l'équilibre général entre les parties du corps.

Les exercices de Qi Gong utilisent des mouvements, des postures corporelles, des exercices de respiration et mobilisation des souffles, ainsi que la concentration de l'esprit. Le tout doit-être effectué dans le calme et le relâchement.

Rendez-vous le Dimanche 27 mars à 10h30 dans le jardin public

Puis rendez-vous les Dimanche 03 avril, Dimanche 10 avril, Samedi 07 mai, Dimanche 22 mai, Dimanche 29 mai

Recommandation : apporter une tenue confortable et souple, Le Qi Gong est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition particulière, par contre, il faut être concentré pour suivre les mouvements. Nous laissons donc le libre arbitre aux parents pour venir accompagnés de leurs enfants en sachant que l'âge recommandé est à partir de 8 ans.

Cours gratuit - Fiche d'inscription et renseignements en mairie de Bersée.



Les Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault débarquent à Bersée et nous proposent un CABARET POLAR !

Une scène de crime sur le marché : relevé d'empreintes, ADN, traces de sang... Une somme d'indices troublants. La brigade des experts mène l'enquête dans votre ville. Que vous soyez témoin, suspect ou indic, tentons de résoudre ensemble cette affaire de «céréale killer» ! Rendez-vous ensuite pour le dénouement de l'intrigue où les témoins sont invités à résoudre les énigmes avec nous grâce à des portraits-robots à réaliser, des lettres anonymes à identifier, à des vidéos exceptionnelles tournées lors de l'enquête de terrain.

CABARET POLAR

Cie Détournement

Théâtre - Enquête

Le 6 mai 2022 à partir de 18h00
sur le marché de Bersée
Place du Maréchal Alexander

Le 13 mai 2022 à 20h00
Salle des Associations
Place du Maréchal Alexander

Entrée Gratuite

Renseignements et réservations

Rencontres Culturelles en Pévèle Carembault

1 Place du Général de Gaulle
à Templeuve-en-Pévèle

Mardi & Vendredi : 17h à 19h

Samedi en semaine paire : 10h à 12h

[Fermée pendant les vacances scolaires]

03 20 05 97 63

> Sur le site www.rcpc.fr



EXPRESSION LIBRE GROUPE BERSÉE NOUS RASSEMBLE

Vous avez reçu dernièrement notre lettre d'information dans votre boîte aux lettres et nous vous remercions vivement pour les nombreux retours adressés. Cela nous permet de connaître les attentes des Berséens.

Actuellement, une grande partie de l'énergie de l'équipe municipale est absorbée par les travaux de rénovation de l'enceinte scolaire. Ce que nous avions prédit se réalise. **Il est très difficile et très onéreux** de convertir des locaux d'habitation en locaux aménagés à recevoir du public. C'est pourquoi une partie de ce projet ne verra pas le jour malgré l'argent investi dans les cabinets d'études pour y travailler.

Ce projet monopolise l'action municipale et son budget alors que **d'autres projets prévus restent en sommeil** :

- Une commission extra-municipale avait réfléchi à un aménagement paysager à l'entrée de la rue du Pavé. Qu'est devenu ce projet ?
- Une autre commission avait travaillé à une nouvelle signalétique dans le village. Où en est-on ?
- La réfection des voiries, rue de la Potence, de la Maladrerie et d'Argerie, pourtant budgétisée, est actuellement en suspens. N'attendons pas qu'elles deviennent impraticables.

De plus, en lisant vos retours, il s'avère que de nombreux problèmes restent à régler pour améliorer le confort de tous :

- **Beaucoup de trottoirs restent impraticables** pour les piétons que ce soit à cause de leur état ou à cause de voitures garées dessus.

- **Le problème de stationnement aux abords des écoles** n'est toujours pas réglé. Les aménagements prévus ne concerneront que la limitation de vitesse.

- Les problèmes d'infiltration et d'isolation à la **Médiathèque** existent depuis longtemps et ne sont toujours pas gérés. Il est nécessaire et indispensable que l'action municipale s'adresse à **tous les Berséens**.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal a voté la **délégation des travaux de voiries et de trottoirs** à la Communauté de Communes. Nous avons voté contre car, avec ce genre de délégation, nous perdons toute visibilité et tout pouvoir de négociation sur les appels d'offres et devis.

La Communauté de Communes est un appui utile pour les travaux et groupements de commande mais nous n'avons **aucun retour ni chiffrage précis de l'argent économisé**.

Nous espérons que 2022 permettra de **retrouver les moments conviviaux** qui font le charme de Bersée.

Marie-Brigitte LEMESRE
Nicolas MOREAU

EXPRESSION LIBRE RÉPONSE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

C'est avec beaucoup d'étonnement que nous lisons l'article de « Bersée nous rassemble ».

Beaucoup de mauvaises et fausses informations y sont communiquées. Les projets et actions ne sont pas en sommeil et toujours d'actualité.

Il est trop tôt, après 2 années de COVID, de faire un constat sur l'action du conseil municipal.

Nous concluons par cette citation de François Rodolphe de Weiss.

« Rien n'est plus facile que de dire, rien n'est plus difficile que de faire »

Berséenement

Arnaud Hottin - Dominique Pastant - Didier Depraetere -
Sophie Decottignies - Daniel Decroix - Isabelle Derache -
Yvette Varlet - Maurice Veilleroy - Brigitte Naessens -
Pierre Marie Delebecque - Valérie Monnier - Christophe
Descamps - Caroline Freggi - Pascal Thobois - Anne
Fovelle - Théo Desbonnet - Jérémy Lagache

A.S. Bersée

LE PERE NOEL A L'ASB

Arbre de Noël et boîte solidaire

Le samedi 19 décembre 2021, à tour de rôle, les équipes u6 à u13 ont terminé l'année 2021 par une séance ludique animée sous la houlette d'Hugo.

Pour les plus jeunes, questions du PEF et chasse au trésor avec la venue inattendue du père Noël pour le plaisir des plus petits. Pour les plus grands, différents ateliers étaient prévus : tir de précision, initiation au footgolf ou encore futnet.

Protocole sanitaire oblige, il a été nécessaire de revisiter le programme en supprimant les moments festifs et en intérieur.

Chaque enfant s'est donc vu remettre un petit goûter avec coquille, jus d'orange, chocolats et clémentines accompagné d'un petit accessoire pour l'hiver et pour ceux qui ont eu la main chanceuse, ils ont pu assister au match de coupe de France LOSC Auxerre

Un grand merci aux nombreux participants au challenge de la boîte solidaire. Ce sont ainsi près d'une quarantaine de boîtes qui ont été remises à LA CROIX ROUGE de Douai.



Au fil et en Mesures

Contact

Animatrice
Mme Sylvie DUMEZ
aufiletmesures@gmail.com

Karine DOBROWOLSKI
06 87 10 59 01

Notre siège social est implanté
au 2 rue de la Vincourt à Bersée.

Notre page facebook
www.facebook.com/
Au-fil-et-en-mesures-160026457905829/

Marché de la couture du 23 janvier

Dans le respect des contraintes sanitaires, le marché de la Couture organisé par l'association Au fil et en mesures a pu avoir lieu dimanche 23 janvier 2022 dans la salle polyvalente de Bersée.

Ce sont plus de 40 exposants professionnels et particuliers et environ 400 visiteurs dans la journée qui ont pu se réunir pour acheter et vendre essentiellement du tissu et des articles de mercerie.

L'association Au fil et en mesures a été salué par les exposants pour le maintien de ce marché malgré le contexte sanitaire difficile.

M. Arnaud Hottin Maire de Bersée, Mme Pastant 1^{ère} adjointe accompagnés par Mme Derache et M. Decroix, adjoints ont pu constater sur place la réussite et le bon déroulement de cet événement.



NUIT DE LA COUTURE

Le 19 mars 2022

A partir de 18h jusqu'à...

Places limitées

**VENEZ VOUS LANCER UN DÉFI COUTURE
LORS D'UNE SOIRÉE CONVIVIALE !**

Que vous soyez débutants ou confirmés...

Réalisez le projet défini
et repartez avec votre création

Inscription et repas (compris) : 25€

(Apéritif, tartiflette, gaufre, boisson, café ou thé à volonté)

Tissu et accessoires de finition fournis. Amenez juste votre
machine à coudre,
quelque bobines de fil,
votre matériel de base (ciseaux, mètre, etc...)

A Bersée, rue du stade.



Pour toute
inscription
Tentez de gagner
une surjeteuse
lors de notre
tombola

Contact :

Mail : aufiletmesures@gmail.com

Téléphone : Sylvie Dumez : 06 84 69 27 96

Facebook : https://www.facebook.com/Au-fil-et-en-mesures-160026457905829/

Courir à Bersée



La traditionnelle sortie du PERE NOEL s'est déroulée le 19 décembre 2021. Les nouveaux et les anciens adhérents ont pu apprécier cette sortie familiale : course à pieds, marche, vélo....

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents : Denis et Dominique, Emmanuel Marc et Mickaël.

Quel plaisir d'accueillir de nouvelles personnes, venez-vous aussi nous retrouver dans une ambiance conviviale :

- Les mardi et jeudi : Rendez vous à la mairie à 18H45
- Le dimanche : Toujours à la mairie à 9 heures.

Prochainement aux alentours :

- Course 10 kms « LA COURSE DES HAMEAUX » à FAUMONT - Dimanche 27 mars à 10 heures
- Course 10 kms en duo mixte ou masculin ou féminin : «LA FLINES EQUIPE » - Dimanche 3 avril à 10H05.



Contact

Pascal Vallerand : 06 25 19 24 90 ou courirabersee@gmail.com

Dominique Pastant : 06 43 39 42 53 ou dpastant1609@gmail.com

Club Cyclo

Contact

Fabien Victor, Président

06 86 71 15 59

Secrétaire :

Laurence Victor

Membre du Bureau :

Henri Fovelle

Trésorier :

Jean François Thieffry

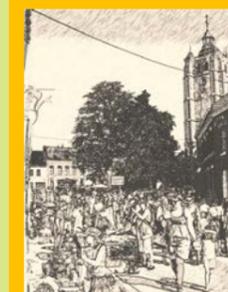


BERSEE

LUNDI 6 juin 2022

de 7h à 13h30

Place Alexander et ses environs



**32ème
Braderie
Brocante**

Organisée par le club
cyclotouriste

Ouverte à tous

Buvette sur place

Le droit de place est fixé à 3,50 € les 2,50 mètres

Réservations en Mairie de 9h à 12h :

- le samedi 21 mai uniquement pour les riverains qui souhaitent exposer devant chez eux,
- les samedis 28 mai et 4 juin pour les autres exposants.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

IPNS

Parents d'élèves de l'école des 2 Tilleuls

Malgré une fin d'année perturbée par la crise sanitaire, l'APE des 2 tilleuls a tenté de s'adapter et a proposé des moments de convivialité, de jeux et des actions dont les bénéfices serviront aux projets de l'école des 2 tilleuls.

Pour Halloween, un concours de citrouilles sculptées a effrayé la toile ! En décembre, les ventes de coquilles, de jacinthes et la livraison de sapins ont remporté un franc succès !! Nous avons eu très peur pour notre Christmas party. Finalement avec quelques adaptations liées au Covid-19, nous avons malgré tout réussi à maintenir cet événement qui nous tenait tant à cœur et vous étiez nombreux à vous rendre au marché de Noël des enseignantes. Les enfants ont pu y rencontrer le Père Noël et ont tous reçu en cadeau, un livre choisi par leur enseignante.

Grâce aux nombreux lots offerts par les commerçants de Bersée et des alentours, la tombola au profit du Val de Loire a fait des heureux.

Merci à tous les parents ayant donné un coup de mains, aux supers enseignantes de l'école des 2 tilleuls et à la municipalité pour son soutien.

POUR 2022, sortez vos agendas : grand loto de l'APE des 2 tilleuls le samedi 2 avril et Kermesse de l'école le samedi 25 juin.

Si vous souhaitez nous contacter : apebersee@gmail.com



Cuisinez et Pâtissez

Contact

Présidente
Stéphanie Darras
07 61 85 65 43
poupartdarrasstephanie@gmail.com



Contact :
Stéphanie DARRAS
Tél. 07 61 85 65 43



Sensibiliser au dépistage du cancer du sein suite à l'action d'Octobre Rose, notre association a eu l'honneur de remettre un chèque d'un montant de 410 Euros à « l'Institut pour la Recherche sur le Cancer de Lille ».

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour soutenir cette cause.



Repas années 70 à nos jours...

Nous avons le regret d'annoncer l'annulation de notre traditionnel repas années 70 à nos jours qui devait se tenir le samedi 26 février 2022. Le contexte sanitaire de cette année avec la Covid 19 nous contraint malheureusement à annuler notre traditionnel repas. Nous en sommes sincèrement désolés. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour renouer avec la tradition.

Escapade pour tous



Jeudi 22 septembre Journée à CALAIS



Stade de Bersée 8 h
10 h Visite de la cité de la Dentelle et de la Mode
12 h 15 Repas
14 h 30 Tour panoramique de la ville, les monuments et le dragon

50 personnes 55 €
40 personnes 60 €

Un peu de poésie...

Chemin faisant

Qu'importent les chemins
Pourvu qu'on ait l'ivresse
D'un bonheur clandestin
Comme belle promesse.
Poursuivons vagabondages
En chemins de traverse
Qui au cœur des paysages
Toujours évoquent tendresse.
Sur sentiers buissonniers
En errance aérée
Dénichons les rires cachés
Dans les branches musiciennes.
Et en dévies forestières
Sous frondaisons voûtées
Poursuivons jusqu'en clairières
Les chemins de liberté. c.f.



MARCHE
Jeudi 9 h 30
R-V devant la mairie

SOPHROLOGIE
Pas de reprise pour l'instant

Ouvrons nos tiroirs secrets, ils recèlent de trésors comme nos photos d'escapades...

Inscriptions aux sorties :
Lundi 10 janvier 14 h 30 - 16 h 30
Salle municipale rue du Stade Bersée
2022, pas de cotisation pour les adhérents 2020
Nouveaux adhérents 5 €
Masque et Pass sanitaire obligatoires

w.w.bersee.fr - escapadespourtous.blogspot.com
Réalisation C. Finet - Photos Inter-

Bersée

Avec la collaboration de la commune de Mérignies

Escapades pour tous

JANVIER - SEPTEMBRE 2022



De temps en temps, une petite escapade fait le plus grand bien...



Toutes ces sorties et activités sont soumises aux normes des mesures sanitaires

Sorties

Jeudi 27 janvier Musée du Fer à repasser SEBOURG



Stade de Bersée 13 h
14 h Présentation du fer à repasser au fil des siècles
16 h Goûter «Brasserie Les Forges» Marly
20 €

Jeudi 24 février Cafés Pierrette Féchain



Stade de Bersée 13 h
14 h Visite guidée Torrification.
(Vêtements chauds conseillés)
16 h 30 Goûter «Brasserie L'Elysée» Fiers en Escrebieux.
50 personnes maxi 20 €

Jeudi 24 mars Musée de la Fête foraine St André lez Lille



Stade de Bersée 13 h
14 h-16 h 30 Visite commentée, animation et dégustation de nougat, crêpe et boisson

50 personnes maxi 30 €

Jeudi 28 avril Spiruline de la Fresnaie à Frasnoy



Stade de Bersée 12 h 30
14 h Visite commentée Fabrication Spiruline - Production d'électricité au Biogaz
16 h 30 Goûter «Verger Telliers» le Quesnoy
20 €

Jeudi 19 mai Nat'Mohair à Vertain



Stade de Bersée 13 h
14 h 30 Elevage de chèvres Angora - Fabrication de la laine Mohair (chaussures plates conseillées) Goûter «Chez Betty» à Vertain
20 €

Jeudi 16 juin Château d'Esquelbecq



Stade de Bersée 12 h 30
14 h Visite guidée du château et visite libre des jardins
16 h Goûter sur place 30 €



LYTO

De nouvelles collections sont arrivées chez LYTO, marque Française de bijoux-talismans, pour le printemps 2022. Venez les découvrir au showroom au cœur du village, sur RDV. Maud FONTIER, créatrice de la marque, vous recevra et proposera ses gammes de colliers, bracelets, bagues et boucles d'oreilles faits à la main, à l'aide de pierres naturelles.

Vous pouvez la contacter
via son site www.lyto-bijoux.com
par mail contact@lyto-bijoux.com
via Instagram @lytobijoux
<https://www.instagram.com/lytobijoux/>



Heliway

FORMATION

Nous accompagnons les entreprises dans leurs démarches de Prévention des risques et d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail.

De la formation réglementaire en SST, Incendie, Prévention des TMS à la mise en œuvre de baromètres QVT, notre équipe mettra tout en œuvre pour vous apporter conseil, proximité et professionnalisme.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements

Fabien BOSCHAT dirigeant

Tél. 06 13 55 78 38
<https://heliway-formation.com>
fabien.boschat@heliway-formation.com

Protéger votre activité passe aussi par votre protection sociale et patrimoniale

Pascal DECOTTIGNIES
Agent général d'assurance exclusif | AXA Prévoyance & Patrimoine

AXA à la première place du marché en santé individuelle | Besoin d'une étude ?

Je me tiens à votre disposition.

Agent engagé

06 01 86 64 23
N°ORIAS 18 001 895 - orias.fr

<h3>Épilations</h3> <p>1 épilation visage 9 € 2 épilations visage 16 € 1/2 jambes 15 € Maillot classique 10 €</p>	<h3>Soins visage Bio et Slow</h3> <p><i>Gamme beauté simple</i></p> <p>Parenthèse éclat 40 € 30 min. Parenthèse Plaisir 60 € 60 min.</p>	<h3>Massages</h3> <p>Californien 55 € 1h Polynésien 65 € 1h</p>
---	--	---

Vos cartes et coffrets cadeaux livrés à domicile.
Produits slow cosmétique gamme Beauté Simple.
Offre parrainage 10€ offert à la marraine et 10% pour la filleule.

Pour tout autre tarif n'hésitez pas à me contacter
Je me déplace sur Bersée sans minimum de prestation.

CELINE.V 06.73.42.52.04

Sur facebook @celine.v.59235
Site internet : <https://celinevesthetique.kalendes.com>

CELINE.V
Esthéticienne, Spa praticienne
Prestations à domicile

Une pause au naturel pour prendre soin de soi...

Nouveau, Parrainage

SUR PRÉSENTATION DU COUPON



- 10 %



Lors de votre prochain passage

15 PLACE ALEXANDER 59235 BERSEE
☎ 09.77.06.18.12

Valable jusqu'au 30/04/2022

lun au vend 09h30-13h et 15h-19h
sam 09h30-13h et 14h30-19h
fermé le jeudi

Etat Civil

Du 01 novembre 2021 au 31 Janvier 2022

Mariages

Ingrid PEUGNEZ et Nathaniel SAURA mariés le 21 Novembre



Naissances

Jules GODAR VAN LAETHEM	né le 10 Novembre
Léandre BASSET	né le 21 Novembre
Piotr WARTELLE	né le 6 Décembre
Charlotte POULTRINIER	née le 30 Décembre

Décès

Fernand DESBONNEZ	décédé le 18 Novembre
Andrée DESCAMPS veuve VERSCHOOTE	décédée le 28 Novembre
Eliane DELFORGE veuve ULTRE	décédée le 9 Décembre
Anny DEKNUYDT épouse DEMEYERE	décédée le 12 Janvier 2022